



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le
30 juin 2023

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#). Il a été établi par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prévues dans la Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Il n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

1.1 Raison d'être

Le Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été constitué le 20 juin 1996, en vertu de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*. Depuis le 4 novembre 2015, TPSGC opère sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). SPAC joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Il aide les ministères et organismes fédéraux à réaliser les objectifs qui leur sont confiés en agissant comme acheteur central, gestionnaire de biens immobiliers, spécialiste des questions linguistiques, trésorier, comptable, administrateur de la paye et des pensions, et fournisseurs de services communs. La vision du ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales. Notre mission est d'offrir des programmes et des services centraux de première qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui sont adaptés aux besoins en matière de programmes des institutions fédérales.

Des renseignements supplémentaires sur les autorisations, le mandat et les responsabilités essentielles du ministère se trouvent dans la Partie II du [Budget principal des dépenses](#) et dans le [Plan ministériel 2023-24](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses et un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière concernant l'utilisation des autorisations de dépenser. [Le Tableau 1 - État des autorisations \(non audité\)](#) qui est joint contient les autorisations de dépenser accordées au ministère par le Parlement et celles utilisées par le ministère conformément au Budget principal des dépenses de l'exercice en cours.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'intermédiaire de lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à délivrer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le Ministère utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation des états financiers annuels du Ministère qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3 Structure financière de Services publics et Approvisionnement Canada

SPAC a recours à divers mécanismes de financement pour fournir des services à un grand nombre de ministères, d'organismes et de sociétés d'État. Cela comprend des autorisations budgétaires composées d'autorisations votées et législatives ainsi que des autorisations non budgétaires. Les autorisations budgétaires votées comprennent les dépenses de fonctionnement, les revenus nets en vertu d'un crédit et les dépenses en capital. Les autorisations législatives sont principalement composées des fonds renouvelables, des régimes d'avantages sociaux des employés et des paiements en remplacement d'impôts (PERI). Les autorisations non budgétaires sont composées principalement du compte du fonds de roulement des biens saisis (la description peut être trouvée au paragraphe 1.3.4).

La structure financière complexe de SPAC peut entraîner des fluctuations importantes des autorisations sur une base trimestrielle causées par des différences de calendrier qui se résorbent en fin d'exercice. En voici un résumé :

1.3.1 Principe de recouvrement des coûts

SPAC fournit surtout ses services selon le principe de recouvrement des coûts et génère des revenus par les organisations des fonds renouvelables (les Fonds) et les programmes venant des crédits de fonctionnement. Ces organisations et programmes sont principalement conçus pour fournir des services aux autres ministères et organismes et pour recouvrer le coût de leurs opérations à l'aide de leurs revenus. Toutefois, les coûts engagés par les Fonds sont souvent payés avant la facturation au client, ce qui se produit généralement lors de l'achèvement d'un projet ou après la prestation des services; ainsi, les revenus peuvent être perçus dans un trimestre ultérieur.

1.3.2 Gestion de projet

SPAC gère une variété de projets immobiliers qui progressent par phases de la planification au financement et de l'approvisionnement à la construction. Les tendances historiques démontrent que les dépenses relatives à ces projets ne sont pas engagées de manière égale tout au long de l'année. Ainsi, les fluctuations de trimestre en trimestre sont donc normales. Ces projets comprennent la route d'Alaska en Colombie-Britannique et au Yukon, et la réhabilitation de la Cité parlementaire à Ottawa.

1.3.3 Paiements en remplacement d'impôts

Les PERI effectués par SPAC au nom d'autres ministères participants fédéraux sont financés grâce à un crédit législatif. Ces paiements sont ensuite recouverts des ministères participants et inscrits aux Comptes publics du Canada à titre de subventions législatives. Des écarts temporaires peuvent se produire entre les paiements et les recouvrements des autres ministères.

1.3.4 Compte des biens saisis

SPAC gère aussi les biens saisis au nom du gouvernement du Canada, conformément à la *Loi sur l'administration des biens saisis*. La gestion financière de cette activité est exécutée au moyen des autorisations non budgétaires du compte du fonds de roulement des biens saisis. Les dépenses et les avances effectuées pour l'entretien et la gestion des biens saisis ou retenus sont imputées à ce compte. SPAC récupère ses coûts de ce compte lorsque le propriétaire du bien saisi perd le droit à sa propriété et que cette dernière est aliénée.

1.4 Pandémie de la COVID-19

L'une des priorités absolues du gouvernement reste la santé et la sécurité des Canadiens à mesure que la pandémie de la COVID-19 évolue. Tout au long de la pandémie, SPAC s'est activement engagé à soutenir la réponse du gouvernement du Canada, par le biais d'approvisionnements, afin de répondre à la demande urgente et sans précédent pour de l'équipement de protection individuelle (EPI), fournitures et instruments de dépistage de la COVID-19, vaccins et fournitures de vaccination et autres équipements médicaux tels que respirateurs et unités mobiles de santé d'urgence et lits. Maintenant que le gouvernement du Canada tourne son attention vers la réalité post-pandémique, SPAC mettra fin à ses opérations d'approvisionnement contre la COVID-19 tout en continuant à maintenir un portefeuille de vaccins contre la COVID-19 et prévoit passer à une gestion durable des vaccins contre la COVID-19. À plus long terme, l'établissement d'une capacité de production nationale diversifiera davantage les options et les capacités du Canada en matière de vaccins.

La pandémie de la COVID-19 a changé la façon dont les employés du gouvernement du Canada travaillent et les types d'aménagements du lieu de travail qui aident le mieux les gestionnaires et les employés qui fournissent des services essentiels aux Canadiens. Le Ministère collaborera avec ses partenaires gouvernementaux pour aider à définir l'environnement de travail post-pandémique en appuyant l'avenir du travail du gouvernement du Canada, qui comprend la transition vers un modèle de travail hybride.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

2.1 Changements importants aux autorisations

En comparaison avec le même trimestre de l'exercice précédent, **les autorisations cumulatives disponibles à SPAC ont augmenté de 164,1 millions de dollars** (4 804,2 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2024 comparativement à 4 640,1 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2023), comme l'indique le [Tableau 1 – État des autorisations \(non audité\)](#) – Pour le trimestre terminé le 30 juin 2023 (en milliers de dollars).

Les principales raisons qui expliquent cette augmentation sont énoncées ci-dessous :

Écarts relatifs aux autorisations disponibles d'un exercice à l'autre (en millions de dollars)

Initiatives	Fonctionnement	Capital	Autorisations législatives budgétaires	Total des écarts
Système de paye du gouvernement du Canada	169,2	-	31,6	200,8
Protection des prix et du volume	54,2	-	-	54,2
Ajustement au régime d'avantages sociaux des employés	-	-	24,8	24,8
Solution d'achats électroniques	(22,5)	-	(1,3)	(23,8)
Planification et investissement dans le portefeuille d'actifs de SPAC	(46,0)	(50,5)	(0,9)	(97,4)
Autres	3,3	-	2,2	5,5
Écart cumulatif des autorisations disponibles	158,2	(50,5)	56,4	164,1

Les éléments du tableau peuvent varier d'un trimestre à l'autre en raison de l'importance des initiatives.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

L'augmentation cumulative de 164,1 millions de dollars par rapport au premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2023 s'explique comme suit :

Système de paye du gouvernement du Canada – augmentation de 200,8 millions de dollars

L'augmentation est liée au financement additionnel annoncé dans le Budget de 2023 pour compenser le financement qui a pris fin au cours de l'exercice 2022 à 2023. Le financement permettra à SPAC de continuer à remplir son mandat d'administrateur de la paye du gouvernement du Canada en maintenant la stabilité globale, en éliminant l'arriéré de cas datant de plus d'un an, en assurant l'amélioration continue de ses opérations de paye et en progressant vers la stabilisation de la gestion des files d'attente.

Protection des prix et du volume – augmentation de 54,2 millions de dollars

L'augmentation est le résultat du financement reçu pour la protection contre l'inflation et les variations de prix liées aux besoins en locaux pour les biens immobiliers pour lesquels SPAC a très peu ou pas de contrôle, comme le loyer, le coût des services publics et les frais d'hébergement.

Ajustement au régime d'avantages sociaux des employés (RASE) – augmentation de 24,8 millions de dollars

L'augmentation est liée aux rajustements de taux des RASE conformément aux instructions du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), qui s'appliquent à la variation du financement reçu d'une année à l'autre.

Solution d'achats électroniques – diminution de 23,8 millions de dollars

La diminution est principalement due à la réduction progressive des coûts de mise en œuvre du projet puisque la phase de mise en œuvre au sein de SPAC devrait être terminée d'ici juillet 2023. Tel qu'annoncé dans le Budget de 2018, la solution d'achats électroniques infonuagiques modernisera la fonction d'approvisionnement du gouvernement, en la rendant plus simple et plus facile d'accès.

Planification et investissement dans le portefeuille d'actifs de SPAC – diminution de 97,4 millions de dollars

La diminution reflète l'approbation du financement actuel du Ministère pour planifier et exécuter son plan de financement des immobilisations. Le Ministère demandera au besoin une mise à jour de l'approbation afin de maintenir la qualité de ses infrastructures pour le bénéfice de tous les Canadiens.

Autres – augmentation de 5,5 millions de dollars

L'augmentation découle des écarts de financement liés à divers projets et activités.

2.2 Changements importants relatifs aux dépenses nettes depuis le début de l'année

Tel qu'illustré dans le [Tableau 2 – Dépenses budgétaires ministérielles par article courant \(non audité\)](#), **les dépenses budgétaires nettes totales ont augmenté de 133,1 millions de dollars** par rapport au même trimestre de l'exercice précédent (1 384,8 millions de dollars pour l'exercice en cours comparativement à 1 251,7 millions de dollars pour l'exercice précédent).

Dans l'ensemble, les dépenses à la fin du premier trimestre représentaient 29% des dépenses annuelles prévues de l'exercice en cours, comparativement à 27% au premier trimestre de l'exercice précédent.

Écarts relatifs aux dépenses budgétaires nettes d'un exercice à l'autre (présentées par article courant)
(en millions de dollars)

Article courant	30 juin 2023 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	30 juin 2022 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Écart d'une année à l'autre
Personnel	441,6	431,6	10,0
Transports et communications	12,5	11,6	0,9
Information	2,3	3,1	(0,8)
Services professionnels et spéciaux	310,4	258,3	52,1
Location	322,5	318,0	4,5
Réparation et entretien	200,0	203,5	(3,5)
Services publics, fournitures et approvisionnements	9,8	33,9	(24,1)
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	100,9	79,8	21,1
Acquisition de machines et de matériel	4,6	7,9	(3,3)
Paiements de transfert	375,6	263,1	112,5
Frais de la dette publique	25,9	28,4	(2,5)
Autres subventions et paiements	50,0	63,0	(13,0)
Revenus affectés aux dépenses	(471,3)	(450,5)	(20,8)
Total des dépenses budgétaires nettes	1 384,8	1 251,7	133,1

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

L'augmentation cumulative nette de 133,1 millions de dollars est principalement attribuable à ce qui suit :

Personnel – augmentation de 10,0 millions de dollars

- L'augmentation est due à l'effectif dédié à la réduction de l'arriéré des transactions de paye et à la stabilisation des opérations de paye ainsi qu'à l'effectif requis pour répondre aux besoins opérationnels principalement dans le Fonds renouvelable des Services immobiliers pour la modernisation des outils de prestation de services et pour la réhabilitation de la Cité parlementaire.

Services professionnels et spéciaux – augmentation de 52,1 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable :
 - aux projets d'assainissement effectués pour les autres ministères, tels que la mine Faro, la mine Giant et les jetées G et 11 dans le port d'Esquimalt en Colombie-Britannique;

- à l'augmentation des dépenses du portefeuille de la Cité parlementaire pour l'édifice du Centre qui a été affecté par une grève des métiers de la construction au cours de l'exercice précédent;
- aux augmentations de services pour divers projets de TI, tels que GCDocs et GCCase et pour la modernisation des outils de prestation de services dans les services immobiliers afin de favoriser les initiatives gouvernementales; et
- à la différence temporaire dans la réception des factures provenant de Services partagés Canada pour les programmes et services du gouvernement du Canada ainsi que pour les services et soutiens en technologie.

Services publics, fournitures et approvisionnements – diminution de 24,1 millions de dollars

- La diminution est attribuable à un changement dans la présentation des transactions reliées aux vaccins à la suite de la mise en œuvre de la nouvelle norme comptable du secteur public liée à la comptabilisation des revenus, ce qui a eu un impact sur le fonds renouvelable des services optionnels. Dans les années précédentes, les revenus perçus et les dépenses connexes étaient comptabilisés séparément. À partir de cet exercice, le coût des vaccins est réduit par les revenus des vaccins (présentation sur une base nette).

Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux – augmentation de 21,1 millions de dollars

- L'augmentation est attribuable aux projets de renouvellement à la Place du Portage, Les Terrasses de la Chaudière et à l'édifice Lester B. Pearson dans la région de la capitale nationale, ainsi qu'à une augmentation des travaux dans le projet de remise en état des étangs d'épuration de l'établissement de Bowden pour Service Correctionnel Canada dans la région de l'Ouest.
- L'augmentation fut partiellement contrebalancée par l'achèvement de divers projets dans les régions de Québec, de l'Ontario et du Pacifique.

Paiements de transfert – augmentation de 112,5 millions de dollars

- L'augmentation est liée à une différence temporaire entre le moment où les paiements en remplacement d'impôts sont émis aux municipalités et le moment où le coût est recouvré auprès d'autres ministères.

Autres subventions et paiements – diminution de 13,0 millions de dollars

- La diminution est majoritairement due à une différence temporaire entre la réception et le paiement des factures comparativement à l'année précédente, tel que les paiements en remplacement d'impôt pour les immeubles appartenant à SPAC.

Autres articles courants – diminution de 4,7 millions de dollars

- La diminution est attribuable à des changements dans les dépenses liées aux opérations quotidiennes.

Revenus affectés aux dépenses – augmentation de 20,8 millions de dollars

- L'augmentation s'explique par :
 - la différence temporaire dans le calendrier de facturation des projets et des revenus de location survenant plus tôt au cours de l'exercice en cours; et
 - l'augmentation des activités d'assainissement des projets gérés par le Fonds renouvelable des Services immobiliers pour d'autres ministères et organismes fédéraux

incluant le projet de la mine Giant pour Relations Couronne-Autochtones et Affaires du nord Canada ainsi que le projet de remise en état des étangs d'épuration de l'établissement de Bowden pour Service Correctionnel Canada.

- L'augmentation est partiellement contrebalancée par :
 - le changement de présentation des transactions reliées aux vaccins suite à la mise en œuvre de la nouvelle norme comptable du secteur public sur les revenus, ce qui a eu un impact sur le fonds renouvelable des services optionnels. Au cours des années précédentes, les revenus des vaccins perçus et les dépenses connexes étaient comptabilisés séparément. À partir de cet exercice, les revenus des vaccins sont comptabilisés contre le coût des vaccins sous « services publics, fournitures et approvisionnements », et non plus en tant que revenus (présentation sur une base nette);
 - l'achèvement de divers projets dans la région de Québec réduisant le volume d'affaires par rapport à l'année dernière; et
 - la différence temporaire dans le calendrier de facturation des services pour GCDocs et GCCase à d'autres ministères et organismes fédéraux au cours de l'exercice en cours.

3. Risques et incertitudes

SPAC intègre les principes de gestion des risques à la planification opérationnelle, à la prise de décisions et aux processus organisationnels afin de réduire les retombées négatives et d'optimiser les possibilités relatives à sa vaste gamme de services et à ses opérations. La gestion des risques à SPAC est assurée conformément au Cadre stratégique de gestion des risques du Secrétariat du Conseil du Trésor, au Cadre de responsabilisation de gestion et au Cadre de gestion intégrée des risques de SPAC.

Les facteurs de risques clés ayant été désignés comme ayant un impact financier potentiel sur les opérations de SPAC sont :

3.1 Dépendance de SPAC sur les dépenses de ses clients

Plus de la moitié des ressources financières et humaines de SPAC sont directement liées aux activités et aux services associés au recouvrement des coûts. Dans un contexte de réduction des dépenses des ministères et organismes clients, il y a un risque que SPAC doive faire face à une réduction et à une imprévisibilité des volumes d'activités ainsi qu'à une réduction connexe des ressources. Afin d'atténuer ce risque, SPAC s'adapte continuellement aux fluctuations des demandes opérationnelles tout en maintenant la qualité de ses services. Il y parviendra notamment :

- En continuant à assurer une gestion rigoureuse des revenus, des dépenses, des prévisions et des engagements;
- Par l'identification des exigences changeantes pour les services et activités sujets au recouvrement des coûts de la part des ministères et organismes clients; et,
- En appuyant l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'intégration des clients.

3.2 Capacité de SPAC à exécuter des initiatives complexes et à grande échelle

La mise en œuvre efficace et efficiente des principales initiatives de SPAC peut être entravée en raison de la nature des travaux complexes et à grande échelle (échelle du projet, complexités, dépendances des partenaires, évolution des exigences en matière de sécurité) ainsi que des événements mondiaux

actuels (inflation, retards d'approvisionnement et limites de capacité de l'industrie) qui peuvent nuire à la crédibilité du Ministère auprès des intervenants. Pour atténuer ce risque, SPAC prend, entre autres, les mesures suivantes :

- Structurer, financer et accélérer la modernisation des programmes d'aménagements pour concrétiser la vision du Milieu de travail GC;
- Élaborer des stratégies, des solutions, des attributions de coûts et des exigences en matière de sécurité, d'équipement scientifique, de GI/TI et de biens immobiliers pour faire avancer les projets et soutenir la communauté scientifique fédérale; et,
- Rafraîchir le Système national de gestion de projet et créer un modèle de cadre de gouvernance d'entreprise pour la gestion de projet afin de réduire ou d'atténuer l'incidence si le risque se matérialise.

3.3 L'intégrité, la sécurité et l'accessibilité des biens immobiliers

L'intégrité, la sécurité et l'accessibilité des biens immobiliers et des infrastructures de SPAC pourraient être compromises par les changements climatiques, les catastrophes naturelles, la détérioration des infrastructures et les insuffisances de la conception d'origine, ainsi que par des actions humaines, ce qui pourraient entraver la continuité des opérations gouvernementales et avoir une incidence sur le bien-être des Canadiens. Sans un niveau de financement suffisant, SPAC aura de la difficulté à exécuter avec succès ces programmes, ce qui pourrait entraîner des coûts supplémentaires, des occasions manquées et pourrait potentiellement mettre en péril l'intégrité de certains biens. Pour atténuer ce risque, SPAC prend, entre autres, les mesures suivantes :

- Entreprendre de vastes activités de renouvellement des infrastructures;
- Continuer de réaliser divers projets pour préserver les immeubles, arrêter ou réduire la détérioration en cours, répondre aux besoins urgents de réparation des immeubles, régler les problèmes touchant la santé et la sécurité, et réduire le coût et la complexité des travaux futurs; et,
- Continuer à identifier et à prioriser les projets selon un processus rigoureux et cyclique de planification du portefeuille, ainsi que la démonstration d'économies de coûts.

3.4 Stabilisation du processus de ressources humaines-à-payé

SPAC pourrait subir des retards dans l'atteinte de la stabilisation complète de l'administration de la paye pour le gouvernement du Canada, en raison de l'augmentation soutenue du volume de travail reçu au centre de paye des ministères clients tout en faisant face à des contraintes de capacité, ce qui pourrait nuire davantage aux efforts visant à accroître la confiance des intervenants et à réduire les responsabilités du gouvernement du Canada. Pour atténuer ce risque, SPAC prend, entre autres, les mesures suivantes :

- Fournir des renseignements opérationnels et des rapports sur la stabilisation de RH-à-payé et présenter des rapports mensuels aux ministères et organismes pour aider à cerner les problèmes en amont qui ont une incidence sur la paye; et,
- Prioriser les dossiers en attente depuis plus d'un an une fois que la gestion de nouveaux dossiers est stabilisée et que des ressources supplémentaires commencent à travailler sur la file d'attente du Centre des services de paye.

4. Changements importants relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

- Le changement de personnel suivant a eu lieu depuis le dernier rapport trimestriel publié : la nomination d'Alex Benay au poste de sous-ministre délégué de Services publics et Approvisionnement Canada pour la coordination de la paye d'entreprise, à compter du 26 juin 2023.

Approuvé par :

La version originale a été approuvée et signée par

Scott Jones pour

Paul Thompson

Sous-ministre

Services publics et Approvisionnement Canada

Gatineau, Canada

29 août 2023

La version originale a été approuvée et signée par

Alain Lagacé pour

Wojo Zielonka

Sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances

Services publics et Approvisionnement Canada

Gatineau, Canada

29 août 2023

Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2024			Exercice se terminant le 31 mars 2023		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1						
Dépenses de fonctionnement brutes	4 424 016	915 341	915 341	4 196 816	891 356	891 356
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 399 079)	(263 860)	(263 860)	(1 330 000)	(215 432)	(215 432)
Dépenses nettes de fonctionnement	3 024 937	651 481	651 481	2 866 816	675 924	675 924
Crédit 5 - Dépenses en capital	1 559 955	210 597	210 597	1 610 417	176 168	176 168
Fonds renouvelables						
Fonds renouvelable des Services immobiliers						
Dépenses brutes	2 308 780	294 863	294 863	2 478 068	277 211	277 211
Revenus	(2 305 280)	(163 423)	(163 423)	(2 479 911)	(157 413)	(157 413)
Dépenses nettes	3 500	131 440	131 440	(1 843)	119 798	119 798
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction						
Dépenses brutes	182 525	32 921	32 921	177 701	32 553	32 553
Revenus	(174 456)	(31 580)	(31 580)	(170 349)	(30 103)	(30 103)
Dépenses nettes	8 069	1 341	1 341	7 352	2 450	2 450
Fonds renouvelable des services optionnels						
Dépenses brutes	15 630	(5 871)	(5 871)	262 724	22 672	22 672
Revenus	(15 815)	(12 460)	(12 460)	(262 401)	(47 550)	(47 550)
Dépenses nettes	(185)	(18 331)	(18 331)	323	(24 878)	(24 878)
Total des Fonds renouvelables						
Dépenses brutes	2 506 935	321 913	321 913	2 918 493	332 436	332 436
Revenus	(2 495 551)	(207 463)	(207 463)	(2 912 661)	(235 066)	(235 066)
Dépenses nettes des Fonds renouvelables	11 384	114 450	114 450	5 832	97 370	97 370

Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS - SUITE (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2024			Exercice se terminant le 31 mars 2023		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Autres autorisations budgétaires législatives						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	207 435	32 601	32 601	156 456	39 114	39 114
Ministre de SPA - Traitement et allocation pour automobile	95	24	24	92	23	23
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	407	-	-	543	-	-
Honoraires - Agence de recouvrement	-	-	-	-	-	-
Paieement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices ²⁾	-	375 660	375 660	-	263 066	263 066
Autres autorisations budgétaires législatives totales	207 937	408 285	408 285	157 091	302 203	302 203
Autorisations budgétaires totales	4 804 213	1 384 813	1 384 813	4 640 156	1 251 665	1 251 665
Autorisations non-budgétaires						
Biens saisis - Compte de fonds de roulement	-	-	-	-	-	-
Autorisations totales	4 804 213	1 384 813	1 384 813	4 640 156	1 251 665	1 251 665

Augmentation nette de \$164.1 millions de dollars

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "crédits totaux disponibles" pour les exercices se terminant le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, sous "PERI", sont présentés après déduction des PERI planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.

Tableau 2 – DÉPENSES BUDGÉTAIRES MINISTÉRIELLES PAR ARTICLE COURANT (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2024			Exercice se terminant le 31 mars 2023		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Dépenses						
Personnel	1 927 739	441 567	441 567	1 762 744	431 547	431 547
Transports et communications	65 658	12 536	12 536	85 002	11 648	11 648
Information	16 426	2 345	2 345	18 390	3 118	3 118
Services professionnels et spéciaux	2 388 978	310 466	310 466	2 358 665	258 338	258 338
Location	1 343 963	322 454	322 454	1 318 749	317 986	317 986
Réparation et d'entretien	1 187 226	200 015	200 015	1 327 264	203 484	203 484
Services publics, fournitures et approvisionnements	149 609	9 777	9 777	367 022	33 892	33 892
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	951 464	100 854	100 854	933 516	79 770	79 770
Acquisition de machines et de matériel	152 314	4 587	4 587	171 127	7 918	7 918
Paiements de transfert ²⁾	-	375 660	375 660	-	263 066	263 066
Frais de la dette publique	124 074	25 857	25 857	129 345	28 347	28 347
Autres subventions et paiements	391 392	50 018	50 018	410 993	63 049	63 049
Dépenses budgétaires brutes totales	8 698 843	1 856 136	1 856 136	8 882 817	1 702 163	1 702 163
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Revenus des fonds renouvelable	(2 495 551)	(207 463)	(207 463)	(2 912 661)	(235 066)	(235 066)
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 399 079)	(263 860)	(263 860)	(1 330 000)	(215 432)	(215 432)
Total des revenus affectés aux dépenses	(3 894 630)	(471 323)	(471 323)	(4 242 661)	(450 498)	(450 498)
Dépenses budgétaires nettes totales	4 804 213	1 384 813	1 384 813	4 640 156	1 251 665	1 251 665

Augmentation nette de \$133.1 millions de dollars

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "dépenses prévues" pour les exercices se terminant le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, sous "Paiements de transfert", sont présentées après déduction des PERI planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.